



EUROPE 1

LOUIS SCHWEITZER – Le 08/10/2006 – 09 :06

DONAT VIDAL-REVEL

Bonjour Louis SCHWEITZER.

LOUIS SCHWEITZER

Bonjour.

DONAT VIDAL-REVEL

Vous nous parlez ce matin de Bertrand qui travaille depuis 20 ans dans une mairie d'une certaine importance, et qui pense être freiné dans sa carrière.

LOUIS SCHWEITZER

Oui, Bertrand est adjoint administratif dans une grande ville française. Il travaille dans cette grande ville depuis 20 ans, donc c'est un fonctionnaire qui a de l'expérience, il est aussi représentant syndical. Et Bertrand a constaté qu'il a des bonnes notes, ses chefs le jugent bien, font des bonnes appréciations mais que sa carrière avance moins vite que celle de beaucoup de collègues. Donc, il se dit " il y a peut-être discrimination syndicale ".

DONAT VIDAL-REVEL

Il est bien noté, il fait des efforts, il a passé un concours de rédacteur.

LOUIS SCHWEITZER

Alors ça, c'est très important. Ce concours, ça permet de passer à un corps supérieur, c'est-à-dire de devenir rédacteur au lieu d'adjoint administratif, c'est un progrès très important pour Bertrand. Et ce concours, il l'a très bien réussi après avoir travaillé, il a eu les meilleures notes de sa promotion. Mais dans les administrations municipales, le fait d'avoir passé un concours ne vous garantit pas un emploi, ça vous met sur une liste d'aptitudes. Et vous ne devenez effectivement rédacteur que si dans les 3 années qui suivent, vous recevez un poste de rédacteur.

DONAT VIDAL-REVEL

C'est ça, et là Bertrand qui a réussi son concours arrive bientôt à la fin de ces 3 ans et risque de perdre ses droits.

LOUIS SCHWEITZER

Oui, et il ne se passe rien. Bertrand ne se voit pas proposer un poste de rédacteur, alors qu'il voit... qu'il apprend qu'on recrute des contractuels en CDD pour faire le travail de rédacteur. Donc, il se dit " le problème ce n'est pas qu'il n'y a pas de travail pour moi, c'est qu'on ne veut pas me nommer rédacteur ".

DONAT VIDAL-REVEL

La HALDE a étudié le dossier ?

LOUIS SCHWEITZER

Alors il nous saisit, nous étudions le dossier, nous écrivons bien sûr au maire pour avoir des éléments, et le service juridique conclut qu'il y a toutes les apparences de la discrimination et on en informe la mairie.

DONAT VIDAL-REVEL

Et que se passe-t-il aujourd'hui ?

LOUIS SCHWEITZER



A ce moment-là bonne nouvelle, la mairie – avant même que la HALDE ait rendu sa décision – nous informe que Bertrand va être nommé rédacteur effectivement juste avant le terme des 3 ans, et on le constate, c'est confirmé, Bertrand est promu et on est content.

DONAT VIDAL-REVEL

La morale de cette histoire c'est quoi, c'est que la HALDE commence à exister et à peser ?

LOUIS SCHWEITZER

Ça veut dire que le rôle moral de la HALDE joue, et dans les affaires qui se résolvent, on voit que dans beaucoup de cas, la simple enquête de la HALDE fait cesser la discrimination. Comme ça, tout se finit bien.

DONAT VIDAL-REVEL

Merci Louis SCHWEITZER. Je rappelle l'adresse de la HALDE, c'est 11 rue Saint-Georges à Paris, dans le 9^{ème} arrondissement. FIN{